Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Actualités OFS

15 Éducation et science

Neuchâtel, novembre 2026

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation

Parcours de formation dans l'école primaire des enfants issus du domaine de l'asile

La grande majorité des enfants issus du domaine de l'asile achève l'école primaire dans des classes ordinaires (91,9% contre 97,3% pour les autres enfants). Dans la plupart des cas, ils terminent l'école primaire dans les délais prévus (73,4% contre 89,0%), même s'ils sont plus nombreux à dépasser ces délais, soit parce qu'ils ont redoublé, soit parce qu'ils ont suivi une classe d'introduction, ce qui allonge généralement la scolarité d'une année (18,5% contre 8,3%).

Comparé aux autres enfants, les enfants issus de l'asile se retrouvent plus souvent dans l'enseignement séparatif plutôt que dans l'enseignement ordinaire, même s'ils sont nés en Suisse. Dès l'entrée à l'école obligatoire, environ 3% des enfants issus de l'asile intègrent l'enseignement séparatif, contre moins de 1% pour les autres enfants. Cette différence se creuse à l'entrée au primaire 3–8, puisque 89,7% des enfants issus de l'asile suivent une classe ordinaire, contre 96,8% pour les autres enfants.

Les tendances observées dans les trajectoires scolaires des enfants issus de l'asile sont similaires de celles observées pour les enfants issus d'un pays extra-européen (État tiers) qui sont nés en Suisse. Par exemple, à l'entrée au primaire 3–8, la participation à une classe d'introduction est à un niveau proche entre les deux groupes (3,9% contre 3,8%).

Des différences notables s'observent entre les filles et les garçons issus du domaine de l'asile: 5,3% des filles contre 10,9% des garçons terminent le primaire 3–8 en étant scolarisé dans l'enseignement séparatif. De plus, sur l'ensemble du parcours dans le primaire 3–8 des enfants issus de l'asile, des disparités entre les régions linguistiques sont constatées. La Suisse alémanique et romanche recourt plutôt à l'enseignement séparatif, tandis qu'en Suisse romande et italienne le redoublement est plus fréquent. Des différences similaires entre filles et garçons, et entre les régions linguistiques sont également présentes parmi les autres enfants.

Introduction

Cette publication présente pour la première fois un panorama du parcours de formation des enfants issus du domaine de l'asile dans l'école primaire. Elle se focalise sur les enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans (voir encadré 1). Leur parcours sont comparés à ceux des autres enfants du même âge.

Ce premier état des lieux de la situation des enfants issus du domaine de l'asile au cours des premières années de la scolarité obligatoire vise à nourrir les réflexions autour de l'objectif 2 de l'AIS[1]. Il s'inscrit dans la continuité des analyses menées par l'OFS en lien avec l'objectif 3 de l'AIS (voir OFS, 2024). Cet état des lieux ne permet cependant pas d'évaluer l'objectif 2 de l'AIS, car les enfants étudiés ici sont presque tous arrivés avant la mise en place de l'AIS.

Les analyses présentées ci-dessous documentent s'il existe des spécificités dans les parcours de formation des enfants issus du domaine de l'asile. Les thèmes abordés sont notamment les suivants: la première entrée en formation, la première formation suivie au degré primaire 3–8, le lien entre la formation suivie au primaire 1–2 et celle suivie au primaire 3–8, la situation à l'âge de 8 ans dans le primaire 3–8, ainsi que la situation à la fin du primaire 3–8. Par manque de recul suffisant avec les données à disposition, qui ne sont disponible que depuis 2012, les parcours dans le degré secondaire I ne sont pas traités dans cette publication.

Les analyses sont déclinées principalement selon les dimensions d'analyse suivantes: l'âge d'arrivée en Suisse, le sexe, et la région linguistique de résidence. Les données à disposition

[1] Objectif 2 de l'AIS: «80 % des enfants relevant du domaine de l'asile sont en mesure de se faire comprendre, au début de leur scolarité obligatoire, dans la langue parlée à leur lieu de domicile.»

actuellement ne nous permettent pas d'analyser les trajectoires des enfants issus de l'asile en fonction du contexte socio-économique dans lequel ils grandissent.

Encadré 1: définition et description de la population cible

La présente publication s'intéresse au parcours de formation des enfants réfugiés reconnus (au bénéfice d'un permis B) ou admis à titre provisoire (au bénéfice d'un permis F) qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse entre l'âge de 0 et 5 ans, et qui résident toujours en Suisse au moins cinq ans après leur arrivée sur le territoire[2]. Ces enfants peuvent avoir été préalablement des requérants d'asile (au bénéfice d'un permis N pendant la phase d'instruction du dossier par les autorités).

Cette population cible est identifiée au travers des données STATPOP et SYMIC, et est analysée en fonction de l'année de naissance. La présente analyse se focalise principalement sur les enfants issus de l'asile nés en 2015, tout en décrivant par moment quelques tendances pour les cohortes nées en 2016 et 2017. De plus, la dernière partie de l'analyse se focalise sur les enfants nés en 2010, afin de dresser un panorama des tendances à la fin de l'école primaire.

Sur l'ensemble des enfants nés en 2015, qu'ils soient nés en Suisse ou arrivés avant l'âge de 6 ans en Suisse, les enfants issus de l'asile représentent environ 2%. Ils sont principalement ressortissants des pays suivants: Erythrée (31%), Syrie (21%), Afghanistan (9%), Irak (5%), Somalie (5%) et Turquie (5%).

Les enfants issus de l'asile sont comparés à un «groupe de comparaison», à savoir tous les enfants de nationalité étrangère nés la même année qui ne sont pas issus de l'asile et qui sont, soit nés en Suisse, soit arrivés en Suisse entre l'âge de 0 et 5 ans. De plus, ce groupe de comparaison est subdivisé en fonction de la nationalité d'origine (UE/AELE versus États tiers). Il convient de noter que les différentes catégories de ce groupe de comparaison peuvent rendre compte de contextes socio-économiques assez hétérogènes. Par exemple, parmi les «enfants nés à l'étrangers avec une nationalité d'un pays tiers» il y a un pourcentage beaucoup plus important d'enfants scolarisés dans une école privée. Cela suggère que cette catégorie compte une part non négligeable d'enfants dont les parents sont hautement qualifiés, ce qui peut influencer la trajectoire éducative (voir Evrard et al., 2016: 14, et OFS, 2025).

Encadré 2: données sur l'école obligatoire, définitions et différences cantonales

Les données LABB fournissent des informations détaillées et exhaustives sur le parcours de formation de l'ensemble de la population en formation dans une institution suisse depuis 2012. Sur cette base, il est possible d'analyser le parcours de formation au début de la scolarité obligatoire de tous les enfants, y compris ceux issus du domaine de l'asile. Les classes d'élèves liées uniquement à de l'accueil prodigué dans le cadre des centres d'asiles ne font toutefois pas partie du périmètre des données à disposition. En Suisse, la scolarité obligatoire s'étend en principe[3] sur 11 années, et est structurée en trois étapes:

- Le degré primaire 1–2: il débute à 4 ans et dure 2 années.
- Le degré primaire 3–8: il débute à 6 ans et dure 6 années.
- Le degré secondaire I: il débute à 12 ans et dure 3 années, soit jusqu'à l'âge de 15 ans.

Il existe dans l'enseignement obligatoire différents types d'enseignement afin d'offrir des solutions adaptées aux besoins de chaque enfant. On distingue plusieurs catégories de types d'enseignements suivis par les élèves:

1. Les classes ordinaires: elles concernent la plupart des élèves qui suivent le programme d'enseignement régulier, sans soutien particulier, que ce soit dans une école publique ou privée. Elles peuvent aussi être fréquentées par des jeunes bénéficiant de mesures de pédagogie spécialisée et/ou d'une adaptation de leur programme d'enseignement.
2. Les classes spéciales, qui se subdivisent en trois sous-catégories:
   - Les classes d'introduction: elles servent à la scolarisation des élèves qui ne remplissent pas toutes les exigences requises pour l'enseignement régulier à l'entrée au primaire 3–8. Le programme d'enseignement de la 3e année primaire y est réparti sur deux ans. L'élève passe donc en 4e année primaire à la fin de ces deux ans.
   - Les classes pour élèves de langue étrangère: ce sont des classes des écoles ordinaires dont le but principal est de donner aux jeunes qui les fréquentent des connaissances suffisantes dans la langue d'enseignement pour pouvoir suivre le programme d'une classe ordinaire.
   - Les autres classes spéciales: elles s'adressent généralement à des élèves ayant des difficultés légères d'apprentissage ou de troubles légers du comportement et qui ont besoin d'un soutien particulier. Les cantons utilisent différents termes pour les nommer comme, par exemple «les classes à effectif réduit». Les autres classes spéciales représentent une forme d'enseignement intermédiaire entre les classes ordinaires et celles des écoles spécialisées.

[2] Les enfants au bénéfice d'un statut S, qui offre une protection provisoire aux personnes qui ont fui l'Ukraine, ne sont pas couverts dans cette analyse, car ils sont arrivés trop récemment pour être dans la population cible (pour ceux arrivés en 2022 en Suisse, c'est à partir de l'année de naissance 2017 qu'ils pourraient être étudiés).

[3] Depuis la mise en place du concordat HarmoS, la scolarisation obligatoire suit la même structure dans tous les cantons qui y ont adhéré, même si certaines spécificités cantonales existent (voir Les concordats en bref–EDK)

3. Les classes des écoles spécialisées: elles dispensent un enseignement adapté à différentes formes de handicaps ou à des élèves connaissant de grandes difficultés d'apprentissage ou de graves troubles du comportement. L'attribution à une école spécialisée est soumise à une procédure cantonale d'autorisation. Tous les élèves qui sont scolarisés dans une «classe spéciale» ou dans une «école spécialisée» sont considérés ici comme étant scolarisés dans «l'enseignement séparatif». Tous les autres enfants sont considérés comme étant scolarisés dans «l'enseignement ordinaire», même si quelques-uns peuvent être au bénéficie de mesures d'adaptation du programme d'enseignement.

Si les données à disposition permettent d'identifier ces différentes catégories de type d'enseignement, on observe que les cantons peuvent avoir des pratiques très diverses en la matière: certains vont plutôt orienter des élèves dans les écoles spécialisées ou les classes spéciales, tandis que d'autres vont plutôt promouvoir l'intégration dans les classes ordinaires couplée à des mesures de pédagogie spécialisée et/ou à une adaptation du programme d'enseignement.

De manière très concrète (et non exhaustive), on peut citer par exemple que:

– Les classes d'introduction n'existent que dans certains cantons, principalement en Suisse alémanique.
– Seuls quelques cantons proposent des classes spéciales au degré primaire 1–2.

Il y a donc une forte hétérogénéité entre les pratiques cantonales. De plus, à l'échelle d'un établissement, le choix d'ouvrir ou pas une classe spéciale peut dépendre des effectifs concernés.

Première formation suivie dans l'école obligatoire

99,1% de l'ensemble des enfants nés en 2015 ont suivi comme première formation dans l'école obligatoire une classe ordinaire. Pour la quasi-totalité d'entre eux, cette première formation a eu lieu dans le degré primaire 1–2 (les quelques cas d'entrée directe au degré primaire 3–8 concernent majoritairement des enfants arrivés en Suisse à l'âge de 5 ans). Le 0,9% restant a été scolarisé dans une école spécialisée du degré primaire 1–2.

En ce qui concerne les enfants issus du domaine de l'asile, on constate que 96,7% ont suivi comme première formation dans l'école obligatoire une classe ordinaire (voir Graphiques gr-f-15.10.01.01a et gr-f-15.10.01.01b). Cela signifie que plus de 3% de ces enfants se sont retrouvés dans l'enseignement séparatif dès leur première entrée à l'école obligatoire. Il s'agit principalement d'enfants scolarisés dans une école spécialisée du degré primaire 1–2. En effet, comme mentionné dans l'encadré 2, il existe très peu d'offres de classes spéciales au niveau du primaire 1–2.

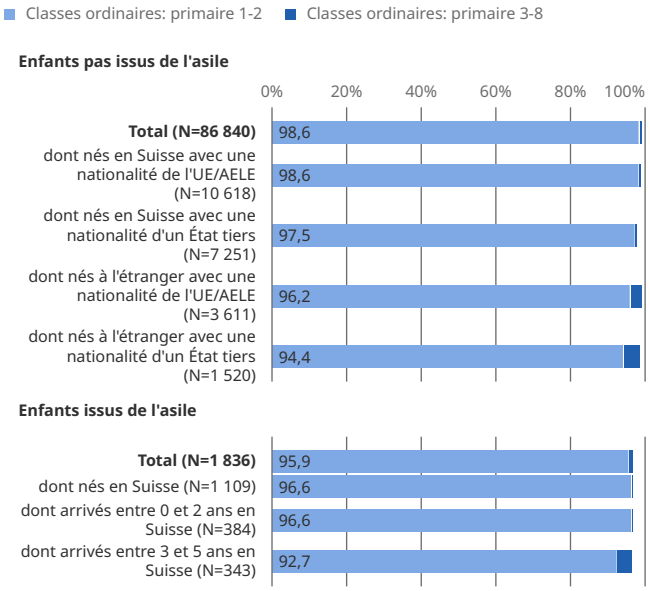
Si l'on compare les enfants issus de l'asile avec les autres enfants qui ont une nationalité étrangère, on constate que les enfants issus de l'asile se retrouvent un peu plus souvent dans une école spécialisée. Cela s'explique probablement par le fait que les enfants issus de l'asile et leur famille (par exemple, ceux ayant été accueillis en Suisse dans le cadre des programmes de réinstallation[4]) peuvent avoir été affectés dans leurs santé avant leur arrivée en Suisse, ce qui peut nécessiter une prise en charge adaptée (Schelker & Hössli, 2023).

Les tendances pour les enfants nés en 2016 ou en 2017 sont très proches de celles observées ici pour les enfants nés en 2015: on constate seulement un pourcentage un peu plus élevé (4%) d'enfants qui sont entrés dans une école spécialisée parmi ceux nés en 2016.

Les enfants issus de l'asile arrivés entre 3 et 5 ans en Suisse[5], intègrent moins souvent une école spécialisée et plus souvent une classe spéciale (principalement dans des classes pour élèves de langue étrangère), comparé aux autres enfants issus de l'asile.

Première formation suivie des enfants nés en 2015

Dans l'enseignement ordinaire



Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

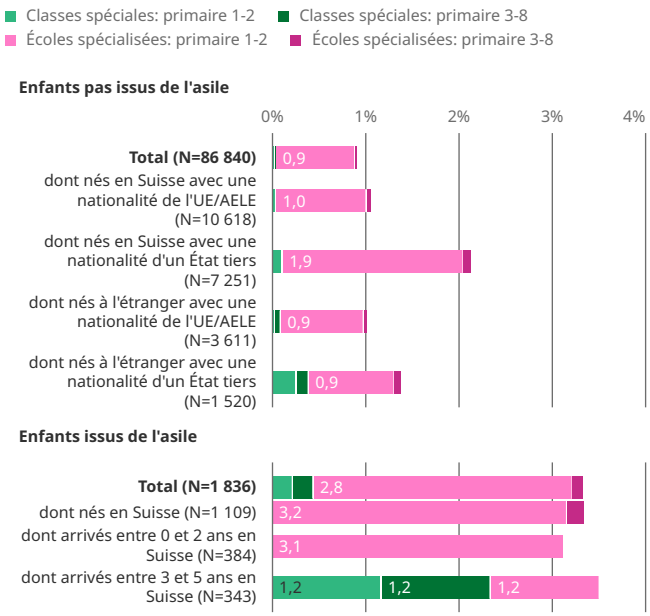
gr-f-15.10.01.01a
© OFS 2026

[4] Programmes de réinstallation depuis 2013

[5] Les résultats des analyses présentés dans cette publication sur les enfants issus de l'asile nés en 2015 et arrivés entre 3 et 5 ans en Suisse sont souvent assez différents, comparé aux autres enfants issus de l'asile. Nous attribuons cette tendance à des différences dans la composition de la population entre ces deux groupes. En effet, parmi les enfants issus de l'asile arrivés entre 3 et 5 ans, il y a une part plus importante d'enfants issus d'Europe, dont environ 90% sont originaires de Turquie. Or, puisque dans ce pays, à partir de 2016 ce sont principalement des personnes ayant eu des fonctions élevées dans la société qui ont dû fuir, les enfants nés en 2015 et arrivés entre 3 et 5 ans sont probablement, en moyenne, issus de milieu socio-économique un peu plus favorisés, comparés aux autres enfants issus de l'asile, ce qui pourrait avoir eu une influence sur leur trajectoire éducative (cf. OFS, 2025).

Première formation suivie des enfants nés en 2015

Dans l'enseignement séparatif



Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.01b
© OFS 2026

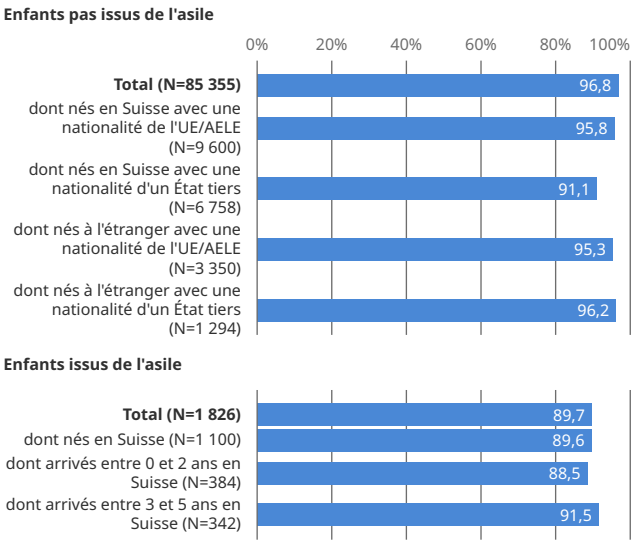
L'entrée dans le degré primaire 3 – 8

Si 96,8% des enfants qui ne sont pas issus de l'asile et qui sont nés en 2015 se retrouvent en classes ordinaire à leur entrée en primaire 3–8, ce pourcentage s'élève à 89,7% pour les enfants issus de l'asile (Graphiques gr-f-15.10.01.02.01a et gr-f-15.10.01.02.01b). Cela signifie qu'environ 10% d'entre eux sont dans l'enseignement séparatif à leur entrée en primaire 3–8. Ils sont 4,8% à être dans une classe spéciale et 5,5% dans une école spécialisée (contre respectivement 1,7% et 1,5% pour les enfants qui ne sont pas issus de l'asile). Comme déjà mentionné, le pourcentage assez élevé d'enfants issus de l'asile qui sont scolarisés en école spécialisée pourrait être lié au fait que leur santé et/ou celle de leur famille a été affectée dans le cadre de leur fuite de leur pays d'origine (Schelker & Hössli, 2023). Les enfants arrivés entre 3 et 5 ans en Suisse sont moins souvent en école spécialisée que les autres enfants issus de l'asile (cf. note de bas de page 5).

C'est principalement dans les classes d'introduction que se retrouvent les enfants issus de l'asile lorsqu'ils entrent dans une classe spéciale. Cela signifie que pour ces enfants la première année de primaire 3–8 s'étale – en principe – sur deux années. On constate par ailleurs que la participation à une classe d'introduction est à un niveau proche de celui des enfants issus de l'asile pour les enfants nés en Suisse et qui ont une nationalité d'un État tiers (respectivement 3,9% et 3,8%). En revanche, les tendances sont différentes pour les enfants nés à l'étranger et qui ont une nationalité d'un État tiers, ce qui s'explique probablement par des contextes socio-économiques différents (cf. encadré 1).

Première formation suivie dans le degré primaire 3-8 des enfants nés en 2015

Dans l'enseignement ordinaire



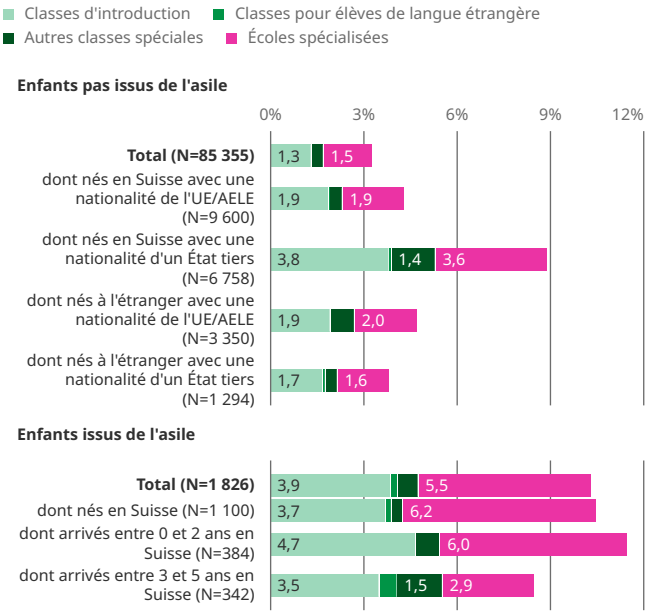
Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.02.01a
© OFS 2026

Première formation suivie dans le degré primaire 3-8 des enfants nés en 2015

Dans l'enseignement séparatif



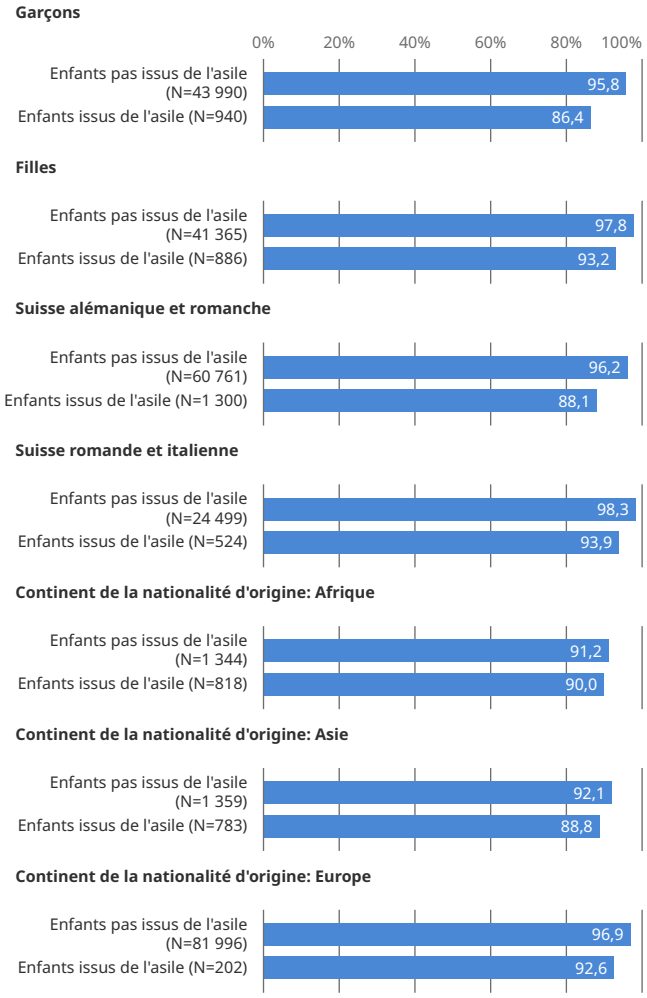
Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.02.01b
© OFS 2026

Première formation suivie dans le degré primaire 3-8 des enfants nés en 2015

Dans l'enseignement ordinaire



Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.
Note: pour quelques personnes, les données sur la région linguistique ne sont pas disponibles.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.02.02a
© OFS 2026

Lorsque l'on analyse l'entrée en primaire 3–8 en fonction de différentes dimensions (voir Graphiques gr-f-15.10.01.02.02a et gr-f-15.10.01.02.02b), on constate que les garçons sont environ deux fois plus souvent dans l'enseignement séparatif que les filles, tant pour les enfants issus de l'asile que pour les autres enfants. Cette tendance avait déjà été documentée dans une autre étude (Lanners, 2021). Concrètement, cela signifie que parmi les enfants nés en 2015 et issus de l'asile, 86,4% des garçons sont entrés dans une classe ordinaire lorsqu'ils ont débuté le primaire 3–8, contre 93,2% pour les filles.

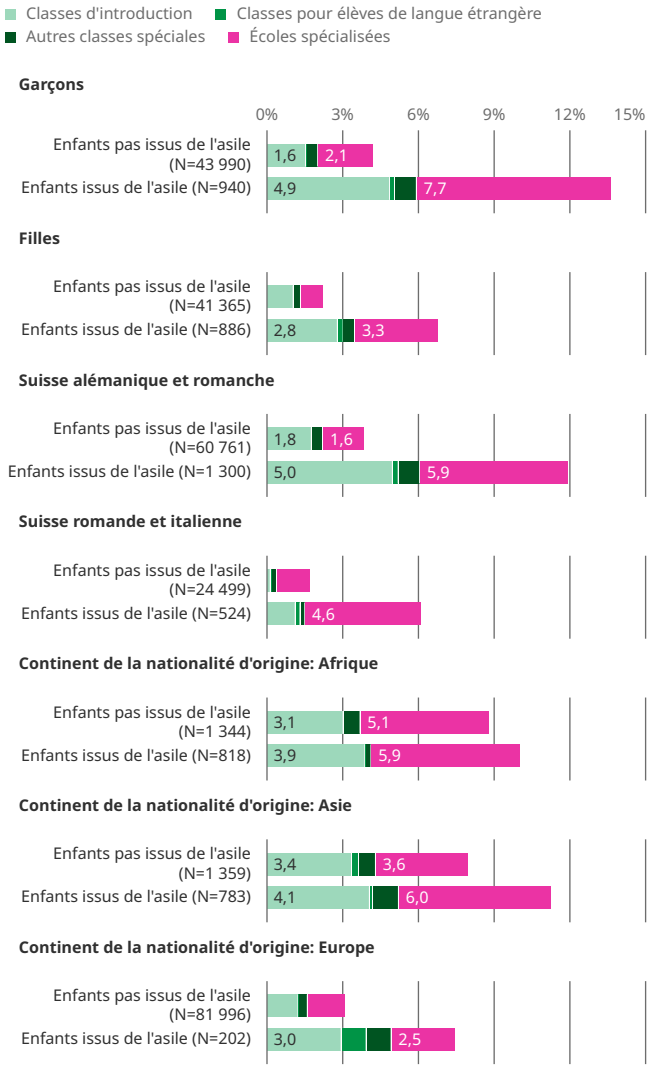
On constate également des différences en fonction des régions linguistiques. Les enfants issus de l'asile sont plus souvent scolarisés dans une classe d'introduction en Suisse alémanique et romanche. Cela est lié au fait que ces classes existent uniquement dans certains cantons, dont la plupart se trouvent en Suisse alémanique. En revanche, les pourcentages d'enfants issus de l'asile qui sont scolarisés dans une école spécialisée à l'entrée au primaire 3–8 sont relativement proches entre la Suisse alémanique et romanche et la Suisse romande et italienne (5,9% contre 4,6%).

Enfin, le continent d'origine de la nationalité dévoile certaines différences: les enfants issus de l'asile sont un peu plus nombreux à suivre une classe d'introduction lorsqu'ils sont originaire d'Asie ou d'Afrique, comparé à ceux originaires d'Europe[6]. Cependant, parmi les enfants qui ne sont pas issus de l'asile et qui sont originaires des continents africain ou asiatique, les pourcentages de participation à une classe d'introduction sont aussi relativement élevés.

[6] Il s'agit principalement d'enfants qui viennent de Turquie.

Première formation suivie dans le degré primaire 3-8 des enfants nés en 2015

Dans l'enseignement séparatif



Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.
Note: pour quelques personnes, les données sur la région linguistique ne sont pas disponibles.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.02.02b
© OFS 2026

Transition entre le primaire 1–2 et le primaire 3–8

Pour comprendre pourquoi le pourcentage d'enfants issus de l'asile et scolarisés dans l'enseignement séparatif augmente lors de l'entrée au primaire 3–8, nous avons étudié la transition entre la dernière formation suivie au primaire 1–2 et la première formation suivie au primaire 3–8.

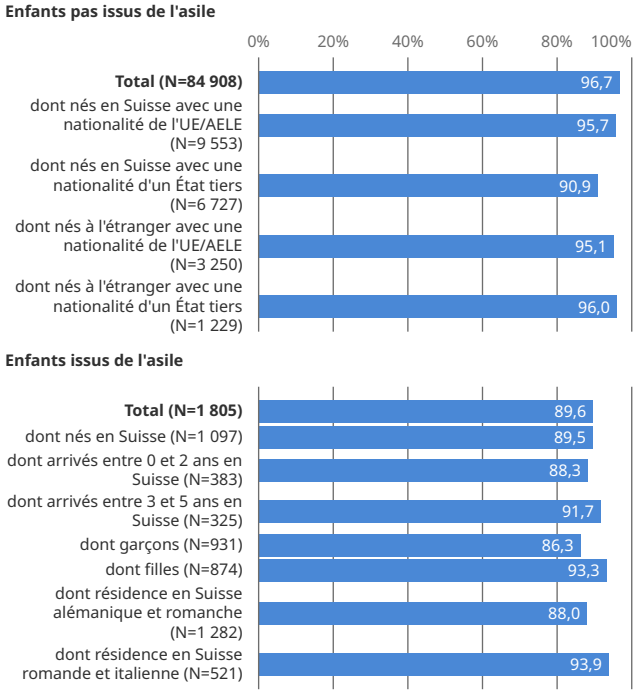
Les graphiques gr-f-15.10.01.03a et gr-f-15.10.01.03b montrent que 6,9% des enfants issus de l'asile passent de l'enseignement ordinaire à l'enseignement séparatif lors de l'entrée au primaire 3–8, contre 2,3% pour les autres enfants. Ce pourcentage est très proche de celui observé pour les enfants nés en Suisse et qui ont une nationalité d'un État tiers (6,5%). Par ailleurs, parmi les enfants issus de l'asile, les garçons passent deux fois plus que les filles de l'enseignement ordinaire à l'enseignement séparatif: 8,9% contre 4,7%.

Parmi les enfants issus de l'asile qui entrent dans l'enseignement séparatif à l'entrée au primaire 3–8 après avoir été scolarisé dans l'enseignement ordinaire, 3,8% se retrouvent dans une classe d'introduction et 2,3% dans une école spécialisée. Ces pourcentages valent pour les garçons issus de l'asile 4,8% et 3,2%, contre 2,8% et 1,4% pour les filles issues de l'asile. Les garçons issus de l'asile ont aussi plus tendance à rester dans une école spécialisée entre le primaire 1–2 et le primaire 3–8: 4,4% contre 1,8% pour les filles.

La probabilité d'entrer dans l'enseignement séparatif pour les enfants issus de l'asile lors de cette transition sont plus élevées en Suisse alémanique et romanche que dans les autres régions linguistiques: 8,0% contre 4,2% en Suisse romande et italienne (cf. encadré 2). De même, le pourcentage d'enfants qui restent dans une école spécialisée est plus élevé en Suisse alémanique et romanche (3,7%), qu'en Suisse romande et italienne (1,7%).

Lien entre la dernière formation suivie au primaire 1-2 et la première formation suivie au primaire 3-8 pour les enfants nés en 2015

Est resté dans une classe ordinaire



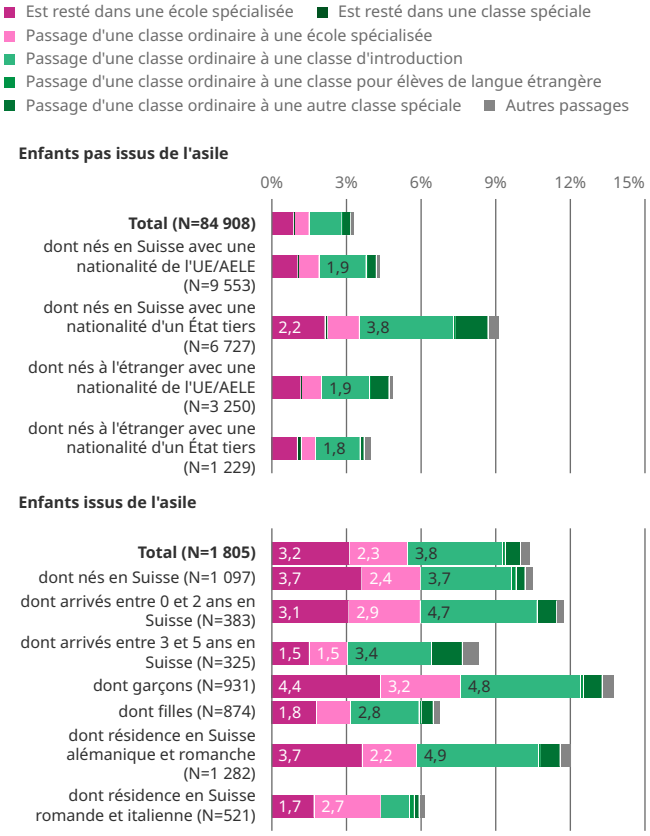
Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.03a
© OFS 2026

Lien entre la dernière formation suivie au primaire 1-2 et la première formation suivie au primaire 3-8 pour les enfants nés en 2015

Autres trajectoires



Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.03b
© OFS 2026

Situation et parcours à l'âge de 8 ans

Cette section analyse la situation et le parcours dans le système de formation à la fin de l'année 2023[7], pour les enfants nés en 2015 c'est-à-dire à la fin de l'année au cours de laquelle ils ont fêté leur 8 ans[8]. En comparant leur situation à ce moment-là avec celle lors de l'entrée en primaire 3–8, cette analyse permet notamment de saisir combien de ces enfants ont été scolarisés en continu dans une classe ordinaire. Elle permet également de distinguer combien ont intégré une classe ordinaire après être passé par une classe spéciale, et si le fait d'être passé par une classe spéciale a eu une incidence sur la durée de leur scolarisation dans le primaire 3–8[9]. Il est ainsi possible de distinguer les enfants qui n'ont eu aucun retard dans la durée de leur parcours par rapport au déroulement «standard» de la scolarisation dans le primaire 3–8, de ceux qui ont eu du retard[10].

À l'âge de 8 ans révolu, 88,9% des enfants issus de l'asile et nés en 2015 ont été scolarisés en continu dans l'enseignement ordinaire (contre 96,4% pour les autres enfants, voir Graphiques gr-f-15.10.01.04a et gr-f-15.10.01.04b). Si l'on prend en compte ceux qui ont débuté le primaire 3–8 par une classe spéciale (soit généralement une classe d'introduction) avant de rejoindre l'enseignement ordinaire, ce pourcentage se monte à 92,7%. Parmi ceux-là, 2,3% ont eu une année de retard par rapport au déroulement «standard» de la scolarisation dans le primaire 3–8. Si l'on compare les enfants issus de l'asile avec les enfants nés en 2015 en Suisse et qui ont une nationalité d'un État tiers, on constate que les tendances entre les deux groupes sont très proches.

Comme déjà mentionné, les différences entre les garçons et les filles sont assez importantes dès l'entrée au primaire 3–8. Cette tendance se retrouve aussi à l'âge de 8 ans: 90,4% des garçons issus de l'asile étaient dans l'enseignement ordinaire, contre 95,2% pour les filles. De plus, du fait de leur entrée dans le primaire 3–8 via une classe spéciale, les garçons sont 2,9% à avoir eu une année de retard, contre 1,7% pour les filles.

Les différences entre régions linguistiques s'estompent à cette étape du parcours dans l'école obligatoire par rapport à ce qui a été observé lors de l'entrée en primaire 3–8 (cf. gr-f-15.10.01.02.01a et gr-f-15.10.01.02.01b). En effet, la plupart des enfants issus de l'asile qui sont passés par une classe spéciale se retrouvent dans l'enseignement ordinaire. Ainsi, à l'âge de 8 ans, 92% des enfants issus de l'asile et habitant en Suisse alémanique et romanche étaient dans l'enseignement ordinaire, contre 94,6% pour ceux habitant en Suisse romande et italienne.

Enfin, environ 90% des enfants qui ont débuté le primaire 3–8 dans une école spécialisée étaient toujours dans une telle école à l'âge de 8 ans, tant pour les enfants issus de l'asile que les autres.

[7] 2023 est la dernière année de données à disposition au moment de cette publication

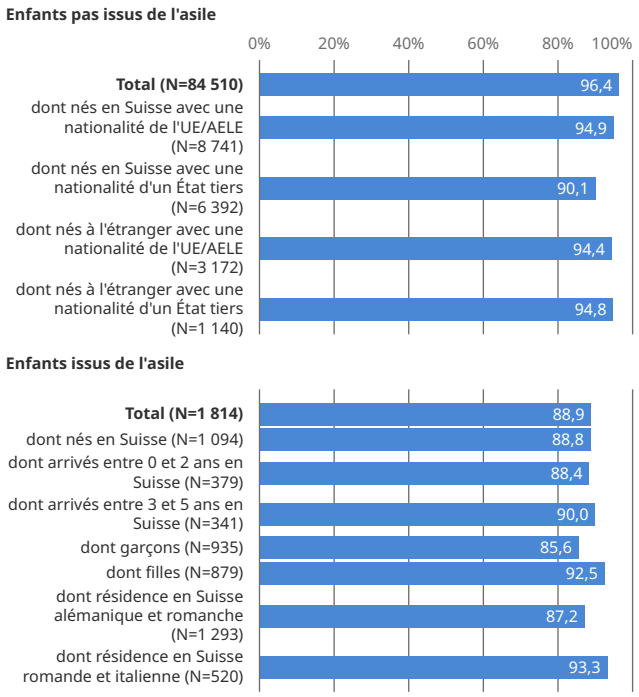
[8] À cet âge, environ la moitié de ces enfants est en principe scolarisé en 4e année de primaire et l'autre moitié en 5e année de primaire.

[9] Pour rappel, dans les classes d'introduction le programme d'enseignement de la 3e année de primaire est réparti sur deux ans (cf. encadré 2).

[10] Nous pouvons faire cette distinction en comparant la durée de scolarisation en classes spéciales et la classe dans laquelle ils sont entrés dans l'enseignement ordinaire.

Situation et parcours à l'âge de 8 ans des enfants nés en 2015

Est resté en classes ordinaires



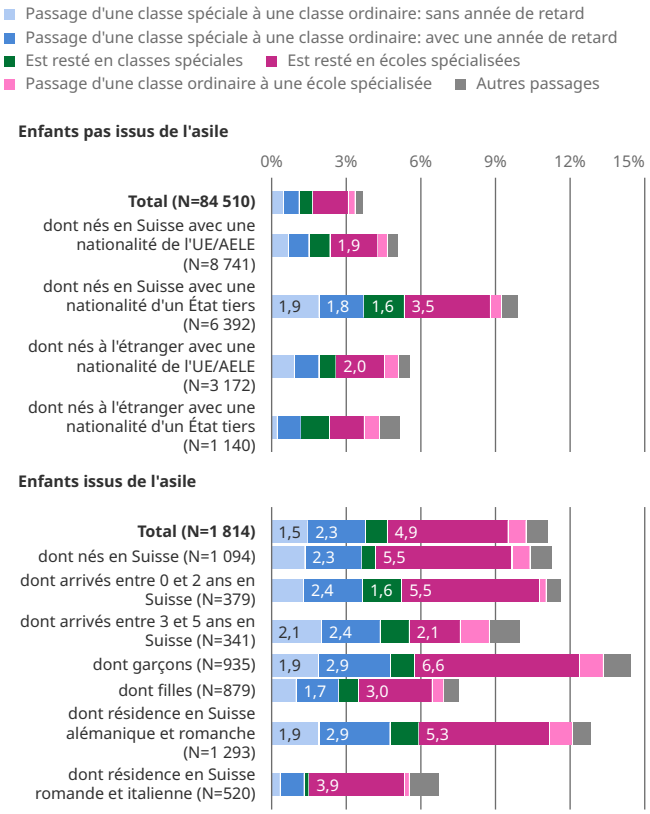
Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.04a
© OFS 2026

Situation et parcours à l'âge de 8 ans des enfants nés en 2015

Autres trajectoires



Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.04b
© OFS 2026

Situation et parcours à la fin du primaire 3 – 8

Les deux dernières analyses examinent la situation et le parcours des enfants qui ont eu 13 ans en 2023, c'est-à-dire à ceux qui sont nés en 2010, sur l'ensemble de leur scolarisation dans le primaire 3–8. Pour comprendre comment s'est déroulée leur scolarité dans le degré primaire 3–8, nous avons construit une typologie qui compare la situation entre le premier enregistrement dans le primaire 3–8 et le dernier enregistrement dans le primaire 3–8, en regardant également le nombre d'années qu'ils ont passé dans le primaire 3–8. Cela permet de déterminer si le parcours présente un «retard» par rapport au déroulement «standard» attendu dans le primaire 3–8, c'est-à-dire six années.

Tout d'abord, on constate que 90,8% des enfants qui ne sont pas issus de l'asile ont passés six années dans le primaire 3–8; ce chiffre est de 79,0% pour les enfants issus de l'asile, et de 81,9% pour les enfants nés en Suisse qui ont une nationalité d'un État tiers mais ne sont pas issus de l'asile (voir Graphiques gr-f-15.10.01.05a et gr-f-15.10.01.05b). Cela implique que plus d'un enfant sur cinq issu de l'asile a eu un parcours dans le primaire 3–8 caractérisé par un «retard», contre moins d'un sur dix pour les autres enfants.

Ce «retard» s'explique principalement par le fait d'avoir redoublé dans l'enseignement ordinaire ou d'être passé de l'enseignement séparatif à l'enseignement ordinaire. Ces pourcentages sont beaucoup plus élevés parmi les enfants issus de l'asile, comparé aux autres enfants. Ainsi, 12,5% des enfants issus de l'asile ont eu un redoublement dans l'enseignement ordinaire contre 6,3% pour les autres[11]. Les redoublements dans le primaire 3–8 des enfants issus de l'asile sont plus élevés pour les filles (14,3%), pour les enfants qui sont arrivés entre 3 et 5 ans en Suisse (14,5%), et pour ceux qui résident en Suisse romande ou italienne (16,0%).

Les enfants issus de l'asile qui sont passés de l'enseignement séparatif à l'enseignement ordinaire ont eu plus souvent un «retard» dans leur scolarité dans le primaire 3–8, que les autres enfants (6% contre 2%). Ce pourcentage vaut 6,8% pour les enfants nés en Suisse et qui ont une nationalité d'un État tiers. Ce «retard» est principalement lié au fait d'avoir débuté le primaire 3–8 par une classe d'introduction (qui implique que la première année au primaire 3–8 se déroule sur deux années plutôt qu'une). Parmi les enfants issus de l'asile, cette situation concerne plutôt les garçons (6,8%) que les filles (5,3%), et plutôt les enfants qui résident en Suisse alémanique et romanche (6,8%) qu'en Suisse romande et italienne (4,6%).

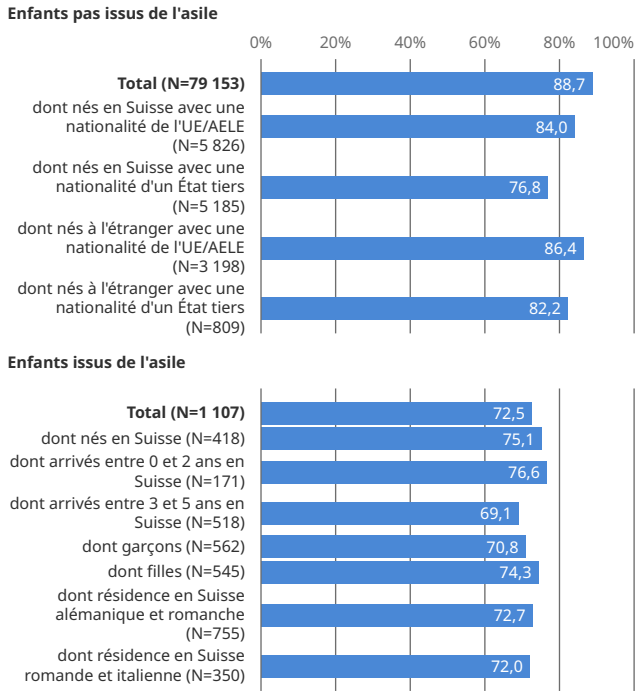
Si l'on considère l'ensemble du parcours des enfants issus de l'asile dans le primaire 3–8 on constate que les disparités entre les régions linguistiques répondent à des logiques différentes: la Suisse alémanique et romanche recourt davantage à l'enseignement séparatif (classes spéciales et écoles spécialisées), tandis qu'en Suisse romande et italienne c'est le redoublement qui est plutôt utilisé. Cependant, on observe également qu'entre ces régions linguistiques il y a autant d'enfants issus de l'asile qui ont terminé le primaire 3–8 en six ans et en étant scolarisé la dernière année dans l'enseignement ordinaire (respectivement 73,4% et 73,1%).

Au global, avec ou sans «retard», 91,9% des enfants issus de l'asile ont terminé le primaire 3–8 en étant scolarisé dans l'enseignement ordinaire, contre 97,3 % pour les autres enfants et 93,7% pour les enfants nés en Suisse et qui ont une nationalité d'un État tiers. Ils sont donc respectivement 8,1%, 2,7% et 6,3% à terminer le primaire 3–8 dans l'enseignement séparatif. Parmi les enfants issus de l'asile, ces pourcentages sont plus élevés pour les garçons que pour les filles (10,9% contre 5,3%), ainsi qu'en Suisse alémanique et romanche qu'en Suisse romande et italienne (9% contre 6,3%).

Les différences entre région linguistiques ne sont pas spécifiques aux enfants issus de l'asile, les mêmes tendances se dessinent pour l'ensemble des enfants (voir également OFS, 2021).

Situation et parcours à la fin du primaire 3-8 des enfants nés en 2010

A passé 6 ans dans le primaire 3-8 et est resté dans l'enseignement ordinaire



Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.

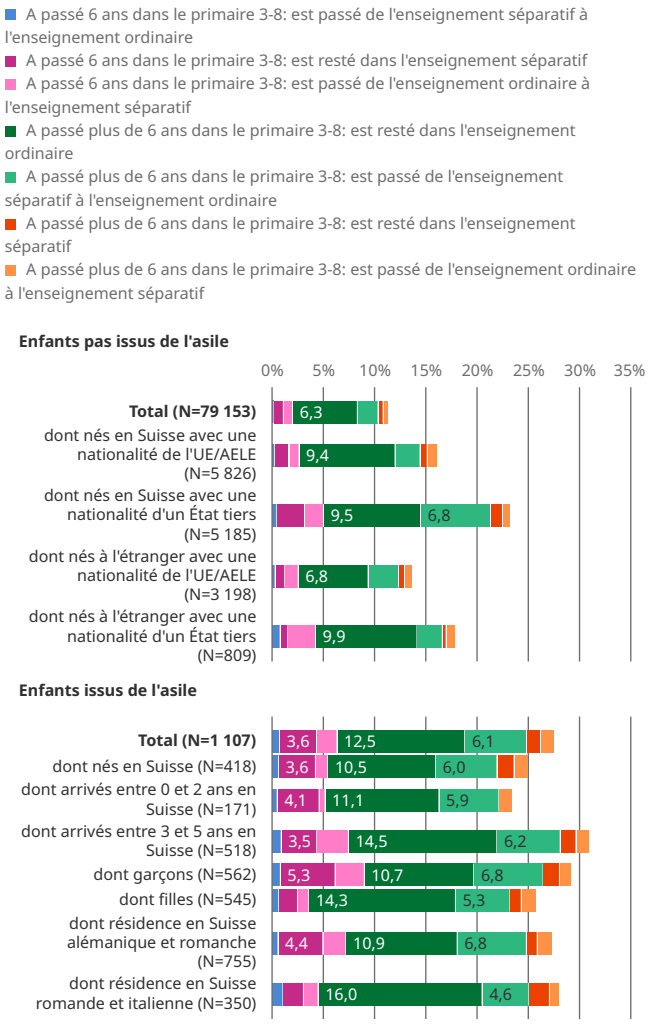
État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.05a
© OFS 2026

[11] Ce pourcentage concorde avec celui observé dans une précédente analyse (OFS, 2021).

Situation et parcours à la fin du primaire 3-8 des enfants nés en 2010

Autres trajectoires



Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.05b
© OFS 2026

Temps moyen passé dans les différents types d'enseignement au degré primaire 3–8

Une dernière analyse consiste à s'intéresser au temps moyen passé dans les différents types d'enseignement au degré primaire 3–8. De nouveau, on s'intéresse ici aux enfants nés en 2010 et on analyse le temps qu'ils ont passé, jusqu'en 2023 dans les différents types d'enseignement du primaire 3–8.

Si l'on compare le temps moyen passé dans les différents types d'enseignement au degré primaire 3–8 (voir Graphique gr-f-15.10.01.06a), on s'aperçoit que les enfants issus de l'asile passent en moyenne un peu plus de temps dans le primaire 3–8 que les autres enfants (6,19 ans contre 6,05 ans, soit une différence de presque deux mois).

Quand on regarde ces résultats en fonction des différentes dimensions d'analyses, la différence la plus marquée qui s'observe est celle entre les régions linguistiques: le temps moyen total passé dans le primaire 3–8 est légèrement plus élevé en Suisse romande et italienne qu'en Suisse alémanique et romanche (respectivement 6,24 ans contre 6,17 ans). Cette légère différence est probablement liée au fait que les redoublements sont généralement plus fréquents en Suisse romande et italienne. Cette tendance n'est pas spécifique aux enfants issus de l'asile, elle concerne tous les enfants (voir notamment OFS, 2021).

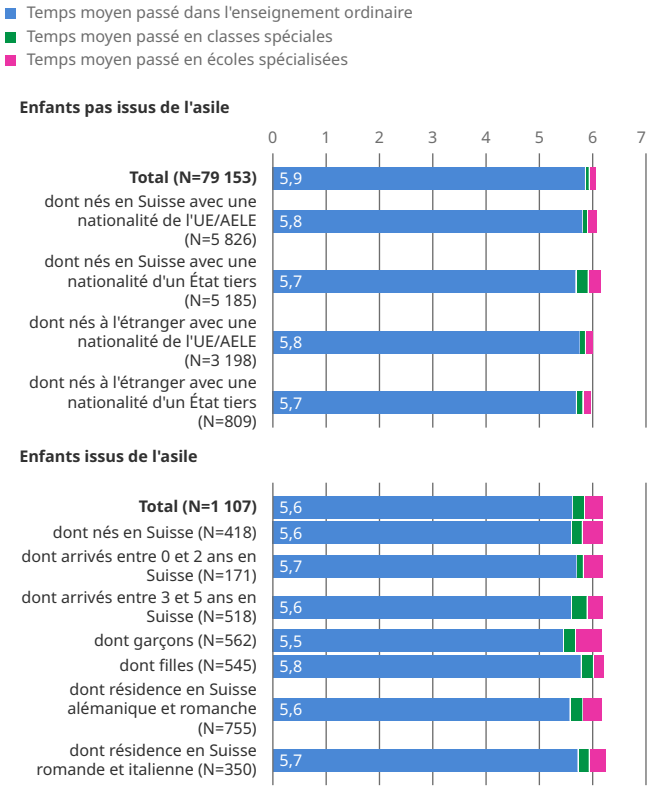
Si l'on analyse ces résultats en fonction de la typologie développée dans la section précédente (voir Graphique gr-f-15.10.01.06b), on s'aperçoit que si les enfants issus de l'asile mettent plus de temps que les autres enfants à terminer le primaire 3 – 8 c'est surtout parce qu'ils ont plus fréquemment des parcours non linéaires. En effet, comparés deux à deux, les enfants issus de l'asile et les autres enfants prennent quasiment «autant de temps» à finir le primaire 3–8 si l'on tient compte de leur parcours dans le système de formation.

Ainsi, les enfants issus de l'asile qui sont restés dans l'enseignement ordinaire ont passé 6,13 ans en moyenne en primaire 3–8, contre 6,03 ans pour les autres enfants. Ceux qui ont débuté le primaire 3–8 par l'enseignement séparatif puis ont rejoint l'enseignement ordinaire ont passé 6,9 ans dans le primaire 3–8, tant pour les enfants issus de l'asile que pour les autres.

Finalement, la principale différence réside dans le fait que les enfants issus de l'asile ont plus tendance à avoir un parcours moins «standard» comparé aux autres enfants.

Temps moyen passé en années dans les différents types d'enseignements au degré primaire 3-8 des enfants nés en 2010

en fonction de différentes dimensions d'analyse



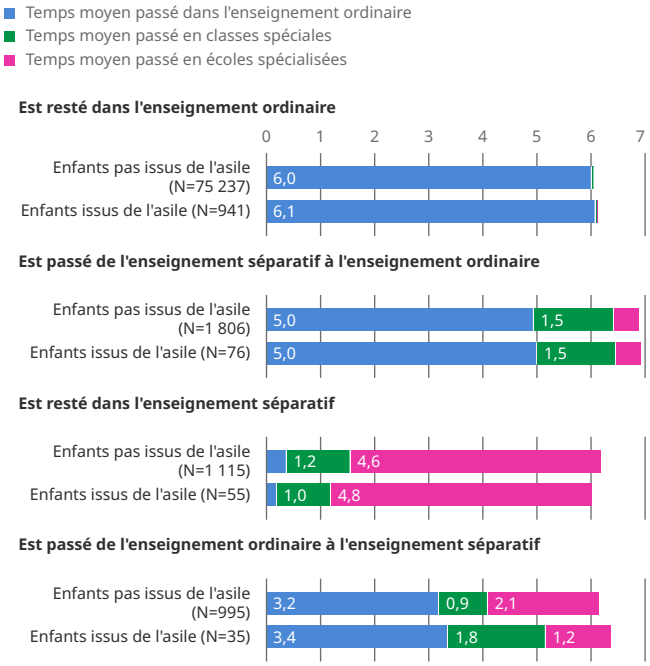
Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.06a
© OFS 2026

Temps moyen passé en années dans les différents types d'enseignements au degré primaire 3-8 des enfants nés en 2010

en fonction de la situation et du parcours à la fin du primaire 3-8



Périmètre: ensemble des enfants qui sont nés en Suisse ou arrivés en Suisse avant l'âge de 6 ans.

État des données: 19.10.2026
Source: OFS – LABB – SYMIC

gr-f-15.10.01.06b
© OFS 2026

Références

Evrard A., Hrizi Y., Ducrey F., Rastoldo F. (2016), Analyse des dispositifs d'accueil et d'intégration des élèves primo-arrivants allophones. Rapport 2: Etude des parcours scolaires des élèves issus des classes d'accueil à Genève. Service de la Recherche en Education. Genève.

Lanners, R. (2021). Wie gerecht ist die heutige Bildung in der Schweiz? Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik, 27 (7–8), 48–56. Abgerufen von https://ojs.szh.ch/index.php/zeitschrift/article/view/947

OFS (2021). Transitions et parcours de formation dans l'école obligatoire. Neuchâtel

OFS (2024). Parcours de formation des jeunes de 16–25 ans issus du domaine de l'asile. Neuchâtel

OFS (2025). L'obtention d'un titre du degré secondaire II selon le contexte socio-économique des jeunes. Neuchâtel.

Schelker, S., & Hössli, N. (2023). Kindeswohl in Bedrängnis: Risiko- und Schutzfaktoren im Asylwesen. Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik, 29(03), 25–30. https://doi.org/-10.57161/z2023–03–04

Définitions

Sources de données :
La source de données principale est le registre longitudinal LABB. Les données du système d'information central sur la migration (SYMIC) ont été mobilisées pour identifier les enfants issus du domaine de l'asile, tandis que les données de STATPOP ont été utilisées afin de déterminer la date d'arrivée en Suisse, et pour contrôler que la personne réside durablement en Suisse sur la période d'analyse.

Population d'analyse
(voir encadré 1)

États tiers :
Il s'agit de tous les pays situés en dehors de l'Union européenne (UE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE), dont les citoyens ne bénéficient pas de la libre circulation.

Abréviations :

AELE :	Association européenne de libre échange
AIS :	Agenda Intégration Suisse
LABB :	analyses longitudinales dans le domaine de la formation (www.labb.bfs.admin.ch)
SEM :	Secrétariat d'État aux migrations
STATPOP :	statistique de la population et des ménages
SYMIC :	système d'information central sur la migration
UE :	Union Européenne

Éditeur	Office fédéral de la statistique (OFS) www.bfs.admin.ch/fr
Renseignements	Julie Falcon, OFS, tél. +41 58 460 51 82 julie.falcon@bfs.admin.ch
Rédaction	Julie Falcon, OFS; Jacques Babel, OFS
Série	Statistique de la Suisse
Domaine	15 Éducation et science
Langue du texte original	français
Mise en page	Publishing et diffusion PUB, OFS
Graphiques	Publishing et diffusion PUB, OFS Vous trouverez également les graphiques en version interactive dans notre catalogue en ligne.
En ligne	www.statistique.admin.ch/asset/2390-2600
Numéro OFS	2390-2600
Distribution	www.publicationsfederales.admin.ch No d'art. 317.102.F
Copyright	OFS, Neuchâtel 2026 La reproduction est autorisée si la source est mentionnée.

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.admin.ch → Découvrir des thèmes → Développement durable → Le système d'indicateurs MONET 2030